

SYVALOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION

5 février 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à 18H00, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM, Avenue des Crayères - zone industrielle à La Veuve.

sous la présidence de Monsieur Michel FRUIT,

NOMBRE DE MEMBRES

Etaient présents les membres titulaires et suppléants suivants :

EN EXERCICE

33

Mesdames Patricia MEHENNI, Liliane MARTIN.

et Messieurs Roland BOULARD, Michel COURTEAUX, Yves DETRAIGNE, Denis FENAT, Michel FRUIT, Claude GUICHON, René HANOT, Fabrice HUBERT, Michel LIEGEOIS, Pascal LORIN, Daniel MAIRE, René MAIZIERES, Pascal PERROT, Philippe SALMON, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Patrick VIÉ.

PRESENTS

19

Etaient représentés Messieurs Jackie BARROIS, Denis PINVIN et Michel VALTER.

VOTANTS

22

Le Président présente les orientations budgétaires 2020 qui, hors opérations d'ordre, s'équilibrent à 23 559 000 € HT en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

VU l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les établissements publics des communes de plus de 3 500 habitants doivent organiser un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice dans les deux mois précédant le vote de celui-ci,

N°

497

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

PREND ACTE des orientations budgétaires présentées par le Président pour l'année 2020.

OBJET :

**Débat d'Orientations Budgétaires
2020**

Extrait certifié conforme
La Veuve, le 17 février 2020

Le Président



Michel FRUIT

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Reçue à la Préfecture le
et affichée le

Le Président,

Envoyé en préfecture le 24/02/2020

Reçu en préfecture le 26/02/2020

Affiché le 26/02/2020

ID : 051-255102592-20200217-497-DE